

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020

Etaient présents : Mmes FRANCOIS, FUMEY, HERMET, LAURIER, SOUM-GLAUDE,

Mrs : AZEMA, BETEILLE, CANAL, CASSAN, FOUCQUE, HERRERO, MICHEL, PALAU, PONTIER

Absents excusés : Mme VINCENT

DESIGNATION DES DELEGUES EN VUE DES ELECTIONS SENATORIALES

Le décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs a fixé le renouvellement de la série 2 des sénateurs au dimanche 27 septembre 2020. Monsieur le Maire informe que le Conseil Municipal doit procéder à l'élection des délégués et suppléants des conseils municipaux ce jour.

Après un vote au scrutin secret majoritaire à deux tours :

Ont été désignés comme délégués Monsieur Éric BETEILLE, Mesdames FUMEY Pascale et HERMET Caroline.

Ont été désignés comme suppléants Mr FOUCQUE Jean-Marie, Mesdames FRANCOIS Josette et LAURIER Mireille

RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Monsieur le maire explique que l'article 1650 du code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le maire.

Dans les communes de moins de 2 000 habitants, la commission est composée du Président de la commission, le Maire et de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants. La nomination des commissaires s'effectue par le directeur départemental des finances publiques. 24 personnes ont été proposées à la DDFP.

ACQUISITION TERRAIN

Monsieur le Maire signale qu'une administrée est d'accord pour vendre à la commune deux parcelles qui ne sont plus travaillées à proximité du village. Cette acquisition permettra d'effectuer à l'avenir l'aménagement de ce secteur et notamment le débroussaillage de celui-ci. Les parcelles concernées sont situées en section C n° 58 et C n° 65 pour une contenance totale de 3 a 35 ca. Le Conseil Municipal entérine cette décision.

QUESTIONS DIVERSES

- **Commission appel d'offres** : Monsieur le Maire signale que lors du précédent Conseil Municipal, celui-ci avait désigné 7 membres pour constituer la CAO. Or, cette commission ne doit compter que 6 personnes : ont donc été désignés

Membres titulaires : Céline VINCENT, David HERRERO, Pascale FUMEY

Membres suppléants : Pierre PONTIER, Caroline HERMET, Thibaut AZEMA

- **Subvention SUNDE** : Lors du Conseil Municipal du 22/06/2020, une subvention avait été attribuée à l'Association « Amicale du Sundé » pour un montant de 4000.00 €. Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier du Président de cette association dans lequel celui-ci mentionne qu'en raison de l'annulation des festivités, il ne souhaite pas percevoir la totalité de cette subvention.

- **Délibération sur délégation du Maire** : Suite à une première délibération prise lors de la séance du 09/06/2020 relative aux délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal, Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier du Bureau du contrôle de Légalité de la Préfecture nous indiquant qu'il y a lieu de déterminer, de façon précise, les limites dans lesquelles il consent à donner délégation au Maire sur certains alinéas. Ces points sont passés en revue les uns après les autres afin que le Conseil Municipal fixe les limites de ces délégations.

- **Distraction du domaine public communale d'une partie d'une parcelle** : Monsieur le Maire expose la situation d'une administrée dans laquelle celle-ci a installé une terrasse sur la parcelle communale située sur le devant de porte de son habitation. Afin de régulariser cette situation, cette partie doit être déclassée. Monsieur le Maire informe qu'il n'y a pas lieu d'enquête publique considérant que l'empiètement à déclasser ne porte pas atteinte aux fonctions de desserte et de circulation assurées par la voie conformément aux dispositions de l'article L.141-3 du Code de Voirie Routière. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord pour sortir du domaine public l'emplacement en question.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h30

Le Maire

